

AVEC nous

pour défendre nos services publics

FRONT
COMMUN
2015

INFO-NÉGO - Aide juridique
Numéro spécial - Mars 2015

Les syndicats du Regroupement de l'aide juridique déposent leurs demandes

14 bonnes raisons d'appuyer ma négociation sectorielle

- 1 • Une période de probation proportionnelle au temps travaillé pour les personnes à temps partiel.
- 2 • Des libérations syndicales qui ne limitent pas la provenance des mandataires du syndicat.
- 3 • Une formation pour les nouvelles personnes embauchées et une prime pour les personnes qui les forment.
- 4 • Des vacances moins limitatives par bureau et par fonction.
- 5 • Des congés sociaux qui peuvent être pris non consécutivement.
- 6 • Des propositions concrètes afin d'améliorer le renouvellement et la stabilité de la main-d'œuvre.
- 7 • Un mécanisme pour trouver des solutions en cas de désaccord dans une situation de surcharge de travail.
- 8 • Le remboursement des frais des certificats médicaux exigés par l'employeur.
- 9 • Permettre l'étalement sur la base d'une semaine du congé sans traitement (article 30.07).
- 10 • L'accès à un congé sabbatique à traitement différé d'une durée d'un mois.
- 11 • La création d'un comité paritaire consultatif sur la classification et la rémunération.
- 12 • Des solutions concrètes concernant la conciliation famille-travail-études (ex. : horaires flexibles, etc.).
- 13 • La création d'une banque d'heures pour responsabilités familiales et/ou personnelles.
- 14 • Un traitement équitable de la rétroactivité du titre d'emploi «technicienne en administration».

**Avec nous,
pour l'amélioration de nos
conditions de travail!**

AVEC nous

**FRONT
COMMUN
2015**

Le Front commun, c'est 3 organisations :

La Confédération des syndicats nationaux (CSN)

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Le Secrétariat intersyndical des services publics (SISP, formé de la CSQ, du SFPQ et de l'APTS)

Ensemble, ces organisations représentent plus de 400 000 travailleuses et travailleurs des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation, de l'enseignement supérieur, des organismes gouvernementaux et de la fonction publique du Québec.

Les priorités du Front commun pour la négociation :

- Comblent le retard salarial et maintiennent la parité avec les autres travailleuses et travailleurs québécois
 - Lutter contre la précarité d'emploi dans le secteur public
- Contre l'intrusion du secteur privé dans les services publics
 - Combattre le discours de l'austérité
 - Défendre notre autonomie professionnelle
 - Améliorer notre qualité de vie au travail